

REGISTRE PUBLIC¹
DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ ET AUTRES AVANTAGES REÇUS
RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
ANNÉE 2025

[illegible]

Isabelle Vézina, greffière

¹ Ce registre est public et est affiché sur le site internet de la Municipalité.

Lors de la dernière séance ordinaire du conseil du mois de décembre, la greffière dépose un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du Conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus (art. 6 et 46 Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q. E-15.1.0.1)).

URBANISME, AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT
Tél. : 418 368-2104, poste 8530
Télé. : 418 368-6810
urbanisme@ville.gaspe.qc.ca

SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE
Tél. : 418 368-2104, poste 8505
Téléc. : 418 368-6810
greffe@ville.gaspe.qc.ca

SERVICES ADMINISTRATIFS
Tél. : 418 368-2104, poste 8514
Téléc. : 418 368-4871
serv.administratif@ville.gaspe.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS
Tél. : 418 368-2104, poste 8507
Télec. : 418 368-4871
travaux.publics@ville.gaspe.qc.ca